MAIRIE DE BONNES
Charente
16390 BONNES
Tél : 05.45.98.51.74
mairie@bonnes.fr

EXTRAIT **2025N° 15**
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi quatorze Avril, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.
Date de la convocation : 07 Avril 2025.
Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.
Excusés : Monsieur DE GUILLEBON Olivier, Monsieur VALOIS Pierre.
Monsieur VALOIS Pierre a donné procuration à Monsieur BEGUERIE Stéphane
Absent : Néant
Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE DE BONNES

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 COMMUNE DE BONNES présenté par Monsieur le Maire commune suit

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	432 379.00	432 379.00
INVESTISSEMENT	304 224.00	304 224.00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté par Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré le conseil municipal : par 10 votes pour (1 pouvoir) et 1 vote contre

APPROUVE le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	432 379.00	432 379.00

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	304 224.00	304 224.00

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Affiché et publié le

BONNES, le 14 avril 2025
Le Maire

S. BEGUERIE

MAIRIE DE BONNES (Charente)

PREFECTURE DE LA CHARENTE
Direction de la citoyenneté et de la légalité
16 MAI 2025
Courrier : Arrivée